
Nomination de conseillers de la Reine

Valerie Perry (Winnipeg) – M^{me} Perry est actuellement avocate consultante à la Division du conseiller législatif du ministère de la Justice et exerce le droit dans divers domaines, se concentrant plus particulièrement sur le droit de la famille, le droit électoral et les conseils au personnel professionnel. Elle a été admise au Barreau du Manitoba en 1977. Elle travaillait auparavant comme conseillère législative et sous-ministre adjointe du ministère de la Justice. Dans l'exercice de ses fonctions, elle a géré du personnel, veillé chaque année à la réalisation du programme législatif, publié des lois manitobaines et offert des programmes éducatifs sur la législation. M^{me} Perry a également été avocate pour l'Assemblée législative du Manitoba et, de 2010 à 2017, chargée de cours à temps partiel dans le programme d'études supérieures en rédaction législative de l'Université Athabasca. Elle a également été membre de longue date de l'Association des conseillers législatifs du Canada et de l'Association des conseillers parlementaires du Canada.

Bruce H. King (Winnipeg) – M. King est associé chez Pitblado Law où il pratique le droit commercial des sociétés. Il a été admis au Barreau du Manitoba en 1983. Dans l'exercice de sa profession, il conseille ses clients sur une foule de sujets, notamment l'achat, la vente et la fusion d'entreprises, l'immobilier commercial, le développement immobilier et le financement de ces types de transactions. Il offre également des conseils juridiques généraux aux propriétaires d'entreprise et les aide avec leurs besoins contractuels. M. King s'implique dans de nombreux organismes communautaires, notamment à titre de directeur du centre d'innovation sur les maladies chroniques de l'hôpital Seven Oaks, de président du conseil des gouverneurs de l'école Balmoral Hall et de président de la Société de musique de chambre de Winnipeg. Il a auparavant été président du Manitoba Alpine Ski Division et capitaine du Springfield Polo Club. Sur le plan professionnel, mentionnons ses titres d'associé directeur chez Pitblado Law et de président de la Section nationale du droit immobilier et de la Section nationale du droit des affaires de l'Association du Barreau canadien.

Jonathan Kroft (Winnipeg) – M. Kroft est avocat chez MLT Aikins LLP et a été admis au Barreau du Manitoba en 1984. Il pratique le droit dans les domaines du litige commercial, du droit public et administratif, de l'arbitrage, du mode substitutif de résolution des différends et du litige en valeurs mobilières. Avant d'occuper son poste actuel, il a été vice-président exécutif, gestionnaire de risques et chef des services juridiques chez Wellington West Holdings Inc, où il a traité plusieurs dossiers, comme des fusions, des acquisitions, des affaires commerciales et réglementaires, des

différents et des litiges relatifs à l'emploi et de la gestion de risques. M. Kroft est impliqué dans plusieurs organismes communautaires, notamment le foyer de soins personnels Simkin Centre, le Centre Mauro pour la paix et la justice et la Fédération juive de Winnipeg.

Tracer Lynn Epp (Winnipeg) – M^{me} Epp est associée chez Pitblado Law et a été admise au Barreau du Manitoba en 1990. Elle pratique principalement dans les domaines du droit de l'emploi et du travail, du droit de la personne et du mode substitutif de résolution des différends. Elle possède une certification de l'Association of Workplace Investigators en tant qu'enquêtrice en milieu de travail. M^{me} Epp est membre du Manitoba Council of Administrative Tribunals, de l'Association du Barreau du Manitoba et de l'Association du Barreau du Canada. Elle est actuellement arbitre au Tribunal d'arbitrage des droits de la personne du Manitoba et figure sur la liste des arbitres de la Commission du travail du Manitoba. Elle siège également aux conseils de la Interlake-Eastern Health Foundation et de North Forge. M^{me} Epp a vu son nom figurer à titre d'experte en droit de l'emploi et du travail sur la liste des meilleurs avocats au Canada depuis sa création et a été nommée éminente avocate par Lexpert et « Litigation Star » (étoile locale en matière de litige) par Benchmark. Elle a vécu à Winnipeg toute sa vie et saisit chaque occasion qui s'offre à elle de faire l'éloge de Winnipeg et du Manitoba. Elle a été entraîneuse de soccer pendant plus de 25 ans. M^{me} Epp a trois enfants, aujourd'hui adultes, qui restent toujours dans la province et qui font du bénévolat pour différents organismes.

Michael E. Guttormson (Winnipeg) – M. Guttormson est vice-président exécutif, avocat général et secrétaire chez James Richardson & Sons, Limited (JRSL). Il a été admis au Barreau du Manitoba en 1990. Il chapeaute les activités juridiques du cabinet JRSL et de bon nombre de ses filiales, notamment les questions relatives aux acquisitions, aux financements, aux investissements et à la gouvernance d'entreprise. Il siège au conseil d'administration de Tundra Oil & Gas Limited, de Kingston Midstream Limited, de Bison Transport inc., du Richard Financial Group Limited, de Lombard Realty Limited et de True North Square inc. Il collabore également avec plusieurs organismes sans but lucratif, dont STARS Air Ambulance, Centraide et Assiniboine Park Conservancy.

Richard D. Buchwald (Winnipeg) – M. Buchwald est associé chez Pitblado Law et a été admis au Barreau du Manitoba en 1994. Il exerce le droit dans les domaines du litige civil et commercial, notamment pour les affaires touchant le règlement professionnel de successions, les relations entre débiteur et créancier, le secteur de

l'agroentreprise, l'emploi et la location commerciale. Il est un conseiller de confiance auprès d'une multitude de clients de différents milieux. Au nombre de ses activités professionnelles, mentionnons son titre de conseiller à vie de la Société du Barreau du Manitoba, son ancien titre de membre du conseil d'administration de l'Association du Barreau canadien et son ancien rôle de président de l'Association du Barreau du Manitoba. M. Buchwald siège actuellement au conseil d'administration de la Fondation du Centre des sciences de la santé.

Keith D. LaBossiere (Winnipeg) – M. LaBossiere est président et associé directeur chez Thompson Dorfman Sweatman LLP et a été admis au Barreau du Manitoba en 1994. Il exerce le droit dans divers domaines, comme le contentieux civil et le droit du travail et de l'emploi, et possède une vaste expérience du droit de l'emploi en milieu policier et des relations de travail dans le secteur public. M. LaBossiere a reçu le prix A. Montague Israels, c.r. de la Société du Barreau du Manitoba. Il a été reconnu à maintes reprises comme un éminent avocat de Winnipeg et a figuré sur les prestigieuses listes des 40 meilleurs avocats de moins de 40 ans de Lexpert et des 25 avocats les plus influents au Canada en 2020 du *Canadian Lawyer*. M. LaBossiere siège à d'innombrables conseils d'administration d'organismes sans but lucratif et donne généreusement de son temps et de son énergie à divers organismes caritatifs et communautaires.

Bradley D. Regehr (Winnipeg) – M. Regehr est associé chez Maurice Law Barristers & Solicitors et a été admis au Barreau du Manitoba en 1997. Il exerce le droit dans divers domaines, se concentrant particulièrement sur le droit autochtone, le droit administratif, le contentieux civil et le droit commercial des sociétés. Il remplit les fonctions de conseiller juridique auprès des Premières Nations et d'autres groupes autochtones pour un vaste éventail d'affaires litigieuses et administratives, de revendications historiques et de questions de gouvernance. Il est membre de la Nation crie de Peter Ballantyne et a été le premier président autochtone de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau du Manitoba. D'ailleurs, M. Regehr a fait des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada une priorité personnelle de son mandat présidentiel à l'Association du Barreau canadien. M. Regehr a également participé activement aux séances d'éducation juridique de la Société du Barreau du Manitoba, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau du Manitoba. En novembre 2021, M. Regehr a reçu le prix du mérite spécial du Aboriginal Lawyers Forum de la division de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien.

Gregory Gordon Evans (Winnipeg) – M. Evans est actuellement l’avocat principal chez Evans Family Law Corporation et a été admis au Barreau du Manitoba en 1998. Il a donné le cours clinique de droit de la famille pendant 13 ans et a été chargé de cours invité en droit de la famille, en affaires de violence familiale et en règlement extrajudiciaire des litiges à la Faculté de droit de l’Université du Manitoba. Il a également conçu et donné une formation en droit familial collaboratif pour l’organisme Collaborative Practice Manitoba. Très impliqué dans sa vie professionnelle et communautaire, M. Evans participe à la table de collaboration du projet de modernisation du droit de la famille, en plus d’être membre du Comité de réforme du droit de la famille et de Collaborative Practice Manitoba. Il est actuellement président de la corporation condominiale de Winnipeg n° 463. Il est également membre de la Société du Barreau du Manitoba, de l’Association du Barreau du Manitoba, de l’Association du Barreau canadien, de l’American Bar Association, de Collaborative Practice Manitoba, de l’association professionnelle Collaborative Professionals of Canada, de l’International Academy of Collaborative Professionals, de l’Institut de médiation et d’arbitrage du Manitoba, de l’Institut de médiation et d’arbitrage du Canada et de l’institut juridique manitobain d’arbitrage et de médiation de la famille.

Leilani Kagan (Winnipeg) – M^{me} Kagan est associée chez Thompson Dorfman Sweatman LLP et a été admise au Barreau du Manitoba en 1999. Elle exerce dans divers domaines, s’occupant principalement de cas relevant d’affaires fiscales, de réorganisation de sociétés, de planification fiduciaire et successorale et du droit des affaires. Très active dans sa communauté, elle est notamment membre du conseil d’administration de l’organisme Toba Centre for Children and Youth et du conseil d’administration de la fondation Dream Factory, dont elle a déjà été présidente. Elle siège au comité de mobilisation des Associés de l’Asper School of Business et est coprésidente du cabinet des Grands donateurs de Centraide Winnipeg.

Brenlee Carrington Trepel (Winnipeg) – M^{me} Carrington Trepel est une avocate indépendante exerçant seule, récemment retraitée. Elle a été admise au Barreau du Manitoba en 1999. Elle a récemment été nommée présidente de la Commission des droits de la personne du Manitoba et a été la première protectrice de l’équité de la Société du Barreau du Manitoba. M^{me} Carrington Trepel a une expérience de la pratique journalistique et est actuellement critique littéraire à la pige pour le Winnipeg Free Press. Elle a publié plus de 70 articles traitant des droits de la personne, de la discrimination, du harcèlement et du respect en milieu de travail dans les bulletins de la Société du Barreau du Manitoba et de l’Association du Barreau du Manitoba. Sur le plan communautaire, elle siège au comité du Black and White Ball du Royal Manitoba

Theatre Centre et au conseil consultatif du président du Winnipeg Symphony Orchestra.
Elle est également bénévole auprès du comité d'éthique sur la recherche biomédicale
de l'Université du Manitoba.